

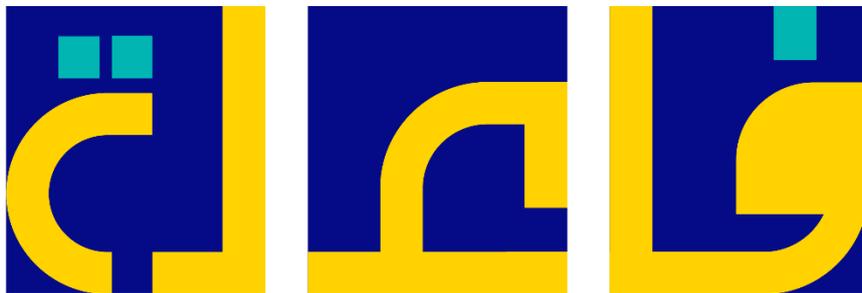


Ministry of Foreign Affairs



Centre International de Développement pour la Gouvernance Locale Innovante et l'Agence de coopération internationale de l'association des communes néerlandaises (CILG-VNG International)

Programme d'appui à la jeunesse tunisienne EU4YOUTH



Cahier des Charges

Accompagnement à l'actualisation et la mise en œuvre du plan de communication du projet « Politique jeunesse et participation des jeunes dans les politiques publiques en Tunisie, Fe3il.a »

Septembre 2023



Ministry of Foreign Affairs



I. Description et cadrage :

CILG-VNG International

CILG, International Development Centre for Innovative Local Governance, est le bureau régional MENA de l'agence de coopération internationale de l'association des municipalités Néerlandaise (VNGI). Le CILG-VNG International est une organisation en conseil et développement auprès des institutions publiques internationales, nationales et locales, qui se concentre sur la région MENA. Nous sommes spécialisés dans la gouvernance urbaine et le développement local, et nous apportons des services de conseil en politiques et stratégies publiques, management et assistance technique, pour aboutir :

- A l'élaboration et la mise en œuvre des réformes de l'Etat sur la décentralisation.
- Au développement et renforcement des administrations, institutions et autres acteurs de la société civile qui travaillent activement au niveau local.
- A l'identification, l'élaboration, l'approbation, la gestion et l'évaluation participatives de projets dans le domaine des services publics municipaux et du développement économique local.

Projet « Politique jeunesse et participation des jeunes dans les politiques publiques en Tunisie – Fe3il.a »

Répondant aux priorités de la politique de coopération avec la Tunisie, l'UE a initié en partenariat avec l'Etat tunisien un programme de soutien à la jeunesse tunisienne "Programme EU4Youth" dont l'objectif général est de contribuer à l'amélioration de l'inclusion économique, sociale et politique des jeunes tunisien(ne)s les plus défavorisé(e)s à travers une approche de développement local. Le programme EU4YOUTH comporte trois composantes dont :

- Axe 1- Promotion de l'emploi décent, de l'employabilité des jeunes et de l'entrepreneuriat,
- Axe 2- Culture et Sports,
- **Axe 3- Implication et prise en compte des jeunes dans les politiques publiques nationales et locales.**

Le Centre International de Développement pour la Gouvernance Locale Innovante et l'Agence de coopération internationale de l'association des communes néerlandaises (CILG-VNG International) sont responsable de la mise en œuvre du 3ème axe. Ce dernier correspond au projet intitulé « **Politique jeunesse et participation des jeunes dans les politiques publiques en Tunisie** » (2021-2026) nommé « **Fe3il.a** ».

S'étalant sur une durée de sur 60 mois de juillet 2021 à juin 2026, avec une possibilité de prolongation, le projet a pour objectif d'assurer l'intégration des jeunes (entre 18 et 35 ans) dans les processus décisionnels des politiques publiques qui les concernent aussi bien au niveau local qu'au niveau national.

Le projet se propose d'atteindre les deux résultats suivants :

- Les jeunes et les problématiques liées à la jeunesse sont inclus dans la conception et la mise en œuvre des initiatives et politiques publiques locales, en cohérence avec la planification municipale, identifiés et mis en œuvre en concertation avec les organisations de la société civile de la commune.



Ministry of Foreign Affairs



- Les jeunes et les problématiques liées à la jeunesse sont inclus dans les politiques nationales et les systèmes de gouvernance régionaux et locaux de mise en œuvre de dites politiques.

Au niveau local, à travers la sélection de 8 municipalités, la mise en œuvre du projet se fera selon ces différents axes :

1. L'appui aux municipalités dans le processus de planification et programmation locale en faisant participer les jeunes ;
2. L'appui financier et technique à des projets portés par des associations mobilisant des jeunes ;
3. L'appui financier et technique à des projets dont les jeunes sont directement bénéficiaires ;
4. L'accompagnement en matière de développement d'outils et dispositifs participatifs intégrés au système de gouvernance locale ;
5. La capitalisation et la dissémination auprès d'autres territoires et instances décisionnelles des processus de planification, de gouvernance et de programmation intégrant les besoins de la jeunesse.

Les principales activités à mettre en œuvre à l'échelle nationale s'articuleront autour des axes suivants :

1. Le renforcement des mécanismes de coordination et de concertation multi-parties à travers un cadre de concertation commun ;
2. Le renforcement de la place des jeunes dans les politiques nationales, et ce à travers la convergence entre les besoins des jeunes et les institutions nationales mandatées pour travailler sur la jeunesse ;
3. L'appui à l'administration pour renforcer son expertise en matière de jeunesse et l'inclusion des jeunes.

En termes de soutien et collaboration avec la société civile qui œuvrera en faveur de la jeunesse au niveau national, le projet prévoit un appui technique et financier pour renforcer et pérenniser les initiatives associatives qui appellent à promouvoir l'engagement social et la participation des jeunes dans des activités d'intérêt général et dans la vie communautaire.

Le projet appuiera également le ministère de la Jeunesse et des Sports dans ses efforts de riposte à la pandémie de la COVID-19 et ses répercussions socio-économiques sur les jeunes, en particulier ceux en situation de vulnérabilité. Il s'agira, notamment de :

- L'acquisition de matériel sportif pour les associations sportives ;
- L'acquisition de matériel sportif pour les jeunes détenus ;
- Le soutien financier par la création de projets destinés aux jeunes professeurs d'éducation physique et entraîneurs sportifs au chômage ou en difficulté économique ;
- Le soutien financier par la création de micro-projets pour l'insertion socio-économique de la jeunesse vulnérable dans les régions internes et frontalières ;
- La construction d'un terrain de foot dans le gouvernorat de Tataouine (Commune de Smar).

II. Description de la prestation

Article 1 – Objet de l'appel d'offre

Dans le cadre de mise en œuvre des activités du projet « Fe3il.a », CILG-VNG International compte recruter un cabinet/boite de conseil en communication et des services associés, pour l'actualisation du plan de communication du projet et l'appui à sa mise en œuvre.



Ministry of Foreign Affairs



Article 2 – Description technique

La mission du prestataire sélectionné concerne l'accompagnement et l'appui de l'équipe du projet dans la réalisation et la gestion d'un plan de communication du projet. Cette prestation de services concerne plusieurs volets dont les détails de la mission sont annexés ci-joint (Annexe N°1).

Les activités/événements du projet auront lieu principalement sur le grand Tunis, dans des communes situées au Sud-Ouest, Centre-Est, Centre-Ouest, Nord-Ouest et Nord-Est, ou tout autre endroit en Tunisie déterminé par le chef de projet.

Article 3 – Qualifications de l'équipe de travail

Le prestataire doit disposer des compétences clés nécessaires pour la réalisation des missions, notamment :

1. Coordonnateur (trice) de projet, expert (e) en communication
2. Créateur de contenu (arabophone et francophone) et spécialiste des médias
3. Graphiste

Ci-dessous une description des profils et expériences nécessaires pour l'élaboration et l'exécution du plan de communication :

Profils	Expérience requise	Charge de travail estimé
Coordonnateur, expert en communication	<p>Diplôme Diplômé universitaire en Marketing/communication ou en Management</p> <p>Expérience Au moins 10 ans d'expérience générale dans le domaine de communication Au moins 5 ans d'expérience dans le développement et la gestion des plans de communication Au moins une expérience dans le cadre des projets financés par L'Union européenne</p> <p>Connaissances et qualifications La connaissance du contexte local est atout Le travail avec les institutions publiques à l'échelle central est un atout La coordination d'un plan de communication destiné aux jeunes est un atout</p>	60 h/j
Créateur de contenus (arabophone et francophone) et spécialiste médias	<p>Diplôme Diplôme universitaire en journalisme/communication ou dans un domaine connexe, ou une formation avec les certifications correspondantes.</p> <p>Expérience Au moins 10 ans d'expérience dans l'édition/rédaction de contenus (Arabe et français) Au moins 5 ans Une expérience dans le domaine de relation de presse Au moins une expérience dans le cadre des projets financés par L'Union européenne</p>	100 h/j

	<p>Connaissances et qualifications</p> <p>La connaissance du contexte local est atout</p> <p>Le travail avec les institutions publiques à l'échelle central est un atout</p> <p>La participation à des projets/actions destinés aux jeunes est un atout</p>	
Graphiste	<p>Diplôme</p> <p>Un diplôme universitaire en beaux-arts, en design, graphisme ou dans un domaine connexe, ou une formation avec les certifications correspondantes.</p> <p>Expérience</p> <p>Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de conception graphique</p> <p>Au moins une expérience dans le cadre des projets financés par L'Union européenne</p> <p>Connaissances et qualifications</p> <p>La connaissance du contexte local est atout</p> <p>Le travail avec les institutions publiques à l'échelle central est un atout</p> <p>La participation à des projets/actions destinés aux jeunes est un atout</p>	80 h/j

Article 4 : Dépôt des offres

Les offres doivent parvenir au bureau d'ordre de CILG-VNG International durant les horaires de travail (8h/15h) en main propre, **au plus tard le 2 octobre 2023 avant 16h00** et ce à l'adresse suivante :

Immeuble IRIS Rue du Lac Mälaren, 3ème étage, Les Berges du Lac I, 1053 Tunisie

Toute offre parvenue après la date limite indiquée risque d'être rejetée.

L'offre doit obligatoirement contenir et sous peine de nullité toutes les pièces suivantes dûment organisées, remplies, datées, signées et cachetées : une enveloppe extérieure, une enveloppe 1 (offre technique) et une enveloppe 2 (offre financière).

i. L'enveloppe extérieure :

Cette enveloppe extérieure doit contenir une enveloppe technique « 1 » et une enveloppe financière « 2 » ainsi que les pièces suivantes :

- L'original du cahier des charges dûment signé avec la mention « lu et approuvé » et cacheté sur toutes ses pages.
- Un extrait du registre de commerce (original) datant de moins de 3 mois à la date de soumission.

La mention suivante doit être indiquée sur cette enveloppe extérieure : « **Ne pas ouvrir - Mission d'accompagnement à l'actualisation et la mise en œuvre du plan communication du projet « Politique jeunesse et participation des jeunes dans les politiques publiques en Tunisie » – Fe3il.a.**

ii. L'enveloppe 1 :

Cette enveloppe portant l'identité du soumissionnaire et intitulée « Offre Technique » doit contenir obligatoirement, les pièces suivantes :



Ministry of Foreign Affairs



- Fiche de présentation de l'agence de communication selon l'annexe 2
- Les membres de l'équipe intervenante selon l'annexe 3
- Les CVs de l'équipe clé (Un seul CV par poste autrement l'offre ne sera pas prise en considération).
- Les références et les expériences de l'agence selon l'annexe 4

iii. L'enveloppe 2 :

Cette enveloppe portant l'identité du soumissionnaire et intitulée « Offre Financière » doit contenir obligatoirement, pour chaque lot, les pièces suivantes :

- Une offre financière détaillée indiquant les prix en HT (conformément à l'annexe N°5)

Veillez noter que les dépenses suivantes sont prises en charge par CILG VNG International :

- La production des outils de communication : impression, tournage, montage
- Les frais générés par les déplacements dans les zones Hors Grand Tunis

Les offres doivent être rédigées en langue française. Toutes les pages des documents exigés dans le dossier technique doivent être datées, signées et comporter le cachet du soumissionnaire.

Article5 : Validité des offres

Les offres doivent rester valables durant soixante (60) jours à compter du jour suivant la date limite de remise des offres fixée par CILG-VNG International.

Durant cette période de validité des offres, le soumissionnaire ne peut, quelle qu'en soit la raison, revenir sur les prix et les conditions de son offre.

Article6 : Demande d'éclaircissements

Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le dossier de l'appel d'offre peut en faire la demande par courrier postal ou par mail au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des offres. CILG-VNG International répond à toute demande d'éclaircissement reçue au moins deux (02) jours avant la date limite de dépôt des offres. La même réponse sera publiée sur la page Facebook de CILG-VNG International.

Article7 : Propriété et secret professionnel

Tous les rapports et documents produits en exécution du présent appel d'offres seront la propriété exclusive du projet. Le titulaire du marché ne peut les distribuer, les diffuser, ou les communiquer sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable du donneur d'ordre. L'agence est tenue au secret professionnel et à l'obligation de discrétion pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont il aura eu connaissance au cours de l'exécution du marché ; il s'interdit notamment toute communication écrite, électronique ou verbale sur ces sujets et toute remise de documents à des tiers.

Article8 : Dépouillement des offres

CILG-VNG International procédera à la vérification des documents administratifs, techniques et financiers. Seules les offres remises conformément aux dispositions du présent cahier des charges seront évaluées.



Ministry of Foreign Affairs



CILG-VNG International se réserve le droit de rejeter toute offre non conforme, ou d'annuler la procédure du présent marché à tout moment avant l'attribution du marché

Dépouillement technique :

La commission sélectionnera les offres techniques ayant présenté des propositions conformes aux caractéristiques techniques exigées dans le cahier des charges, et attribuera une note technique (NT).

Seront éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique (NT) inférieure à la note technique minimale de 70 points.

Le dépouillement technique reposera les critères suivants :

- Profils de l'équipe proposée : 60 points.
- Références de l'agence : 40 points.

Dépouillement financier :

Cette étape consiste à ouvrir les enveloppes financières. Seules les offres financières dont la note technique est supérieure à la note minimale exigée seront traitées. L'offre financière la moins disante prendra une note financière égale à 100. La note financière sera calculée comme suivant : $NF = \text{Offre financière} / \text{offre financière moins disante} * 100$.

Attribution du marché :

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant le score total le plus élevé qui est calculé comme suit : $ST = NT * 0,7 + NF * 0,3$

Avant l'attribution du marché, le soumissionnaire ayant le score le plus élevé sera invité à une séance de négociation des conditions contractuelles.

Article 10 : Durée du contrat

Le contrat sera signé pour une durée d'une année avec possibilité de prolongation jusqu'à la fin du programme tout en prenant en considération l'avancement sur la mise en œuvre du plan de communication

Article 9 : Modalités de paiement

Le paiement des prestations accomplies par le titulaire du marché se fera sur présentation de factures et des justificatifs à la suite de la validation des dites prestations par CILG VNG International.

CILG-VNG International se libérera des sommes dues en exécution du marché par ordre de virement.

Article 10 : Pénalités pour retard

Le soumissionnaire prendra toutes les dispositions nécessaires pour exécuter les prestations, objet de la présente consultation, dans le délai contractuel.

En cas de dépassement du délai d'exécution des prestations fixées par le contrat et dont le prestataire est responsable du retard, le prestataire se verra pénalisé par une retenue égale de 0.1% de la valeur du marché par jour ouvrable de retard plafonnée à 5% du prix du marché.

Article 11 : Résiliation du marché



Ministry of Foreign Affairs



Faute du prestataire de satisfaire à ses obligations, CILG-VNG International se réserve le droit de résilier la mission sur préavis écrit de 10 jours adresser à l'autre partie.

En cas de résiliation de contrat par CILG-VNG International, aucun paiement ne sera dû au prestataire.

Article 12 : Entrée en vigueur

Le présent marché entre en vigueur à compter de la date de signature du contrat par les deux parties.

Article 13 : Droit d'enregistrement

Le soumissionnaire supportera les frais d'enregistrement du contrat.

Article 14 : Règlement des litiges

Tout différend naissant à l'occasion de l'interruption ou de l'exécution du présent cahier des charges et à défaut de règlement à l'amiable, relèvera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

ARTICLE 15 : Liste des annexes

Annexe N°1 : Détails de la mission

Annexe N°2 : Fiche de présentation de l'agence

Annexe N°3 : Liste des membres de l'équipe intervenante

Annexe N°4 : Références et expériences de l'agence

Annexe N°5 : Modèle de l'offre financière

Lu et approuvé

À le

Cachet et signature du soumissionnaire



Ministry of Foreign Affairs



Mission d'accompagnement à l'actualisation et la mise en œuvre du plan de communication du projet « Politique jeunesse et participation des jeunes dans les politiques publiques en Tunisie, Fe3il.a »

ANNEXE Prestations demandées :

La prestation sera mise en œuvre sous la direction et la supervision du chef de projet du projet Fe3il.a et en collaboration avec la chargée de communication du projet Fa3il.a et le responsable de communication du programme EU4Youth à la délégation de l'Union Européenne en Tunisie.

Le/a cabinet/boite de communication sera responsable de la révision et l'appui à l'exécution du plan de communication pour le projet Fe3il.a en Tunisie.

Cette mission concerne principalement les prestations suivantes :

- Réviser et actualiser le plan de communication du projet en harmonie avec la stratégie de communication du Programme « EY4Youth ».
- Appuyer l'équipe Fe3il.a à la mise en œuvre et l'évaluation du plan de communication
- Identifier les besoins spécifiques en termes de communication et identifier les acteurs clés parmi les différents publics cibles (Jeunes bénéficiaires dans les 9 municipalités partenaires, décideurs politique et membres d'administration à l'échelle nationale, régionale et locale, la société civile, les citoyens, les médias ; les partenaires techniques et financiers / bailleurs de fonds et secteur privé) concernant les messages clés et les canaux, moyens et outils de communication.
- Définir les actions de communication pertinentes et adéquates à chaque activité
- Développer un réseau de journalistes locaux et régionaux, gestion des demandes des médias.
- Préparation et diffusion de matériels de communication (communiqués et dossiers de presse)
- Appuyer l'équipe Fe3il.a lors de l'organisation d'événements
- Identifier les méthodes, moyens et outils de communication disponibles et ceux qui devraient être déployés par le projet selon les groupes cibles
- Renforcer la présence sur les réseaux sociaux (LinkedIn, facebook, instagram..) et augmenter la visibilité et l'image positive du projet via l'implication des jeunes et les thématiques qui les concernent dans les politiques publiques en Tunisie.
- Elaborer les livrables spécifiques sur la base des consultations avec les acteurs clés du projet et un recensement des outils de communication disponibles et développés par les partenaires.
- Concevoir une démarche visant à assurer un suivi rigoureux et une évaluation pertinente de la mise en œuvre du plan de communication en incluant des indicateurs de performance (KPI's).
- Fournir des recommandations ainsi qu'une stratégie de durabilité et d'institutionnalisation des actions qui vont être engagées.
- Proposer des outils innovants de communication permettant au projet Fe3il.a de se distinguer.
- Accompagner l'équipe du projet dans des déplacements lorsqu'il sera nécessaire pour couvrir les actions dans les régions mentionnées ci-dessus.
- Travailler en étroite collaboration avec l'équipe Fe3il.a sur toutes les activités et livrables.

Pour l'équipe de l'agence, ci-dessous les missions détaillées :

1. Coordonnateur du projet, expert en communication

- Réviser le plan de communication
- Collaborer avec l'équipe de projet via des modus operandi à convenir pour gérer d'une façon optimale les travaux demandés selon des rétro-plannings fixés ;
- Assister l'équipe au Branding des lieux des workshops et des municipalités partenaires du programme ou autres lieux de déroulement d'événement ;



Ministry of Foreign Affairs



- Elaborer les rapports et les livrables demandés ;
- Assurer avec l'équipe dédiée que les demandes de travaux seront prises en charge et traitées professionnellement tout en respectant les délais fournis par l'équipe ;
- Assister l'équipe du projet à la conception et la mise en œuvre des événements ;
- Définition des spécifications et besoins techniques des supports à produire (vidéo, print...) et accompagnement à la réalisation et la réception de ces supports ;
- Assurer la cohérence et la capitalisation des activités de communication entre les différents axes du projet ;
- Assurer la visibilité et la communication sur les résultats et les objectifs spécifiques de l'ensemble des activités ;
- Fournir des recommandations et de coaching au membre de l'équipe ;

2. Créateur de contenu (arabophone et francophone) et spécialiste des médias

- Concevoir et proposer des contenus et des supports de communication (y compris les supports digitaux) et des techniques efficaces en un temps optimal selon le planning indicatif.
- Elaborer du contenu pour alimenter le site web et les réseaux sociaux du projet en français et en arabe à diffuser auprès des différentes cibles et via les différents canaux
- Assurer la relation presse de toutes les activités/actions nécessitant une couverture médiatique et suggérer des possibilités de partenariats avec les médias (suite à une réunion de briefing avec la chargée de communication du projet). La couverture médiatique concerne la rédaction des communiqués de presse, l'invitation des médias ciblées, l'organisation des événements avec les journalistes, l'élaboration de Press-book, et de passages médiatiques.
- Développer un plan media et identifier les produits et canaux de transmission adéquats (communiqués et conférences de presse, éditorial, articles dans les revues spécialisées, interviews, spot TV ou radio, etc...) dans le cadre du projet.

3. Graphiste

- Assurer la conception graphique des supports de communication digitaux et imprimables (des rapports, supports événementielles, représentations visuelles, présentations...) en prenant en considération la charge graphique déjà existante.
- Créer un éventail de graphiques et d'illustrations de produits infographiques pour présenter les résultats de projets (digital et imprimable) en cohérence avec la charte graphique du projet.

N.B : Les frais de production des supports seront pris en charge par le projet

Rapports et livrables :

Au cours de la mission, l'agence de communication est tenue d'élaborer les rapports/livrables suivants :

- Un plan actualisé de communication (incluant les ressources nécessaires pour exécuter chaque action)
- Une note méthodologique pour la mise en œuvre du plan de communication
- La conception graphique des supports
- Des Presse Book
- Les contenus de communication
- Des notes régulières et spécifiques par rapport à la réalisation des actions de communication et du plan de communication
- Des KPIs mesurant la performance des actions de communication



Ministry of Foreign Affairs



Mission d'accompagnement à l'actualisation et la mise en œuvre du plan de communication du projet « Politique jeunesse et participation des jeunes dans les politiques publiques en Tunisie, Fe3il.a »

ANNEXE 2

FICHE DE PRESENTATION

Nom et prénom/Dénomination sociale :

Forme Juridique :

Adresse du siège :

Téléphone :Fax :

Adresse e-mail :

Matricule fiscale :

Année de création :

Représentant de la société :

Adresse e-mail du représentant :

Fait à....., le.....

Nom, prénom et fonction du signataire :

Signature et cachet du soumissionnaire



Ministry of Foreign Affairs



Mission d'accompagnement à l'actualisation et la mise en œuvre du plan de communication du projet « Politique jeunesse et participation des jeunes dans les politiques publiques en Tunisie, Fe3il.a »

ANNEXE 3

MEMBRES DE L'EQUIPE INTERVENANTE

Nom et prénom	Position	Diplôme	Mission similaires accomplies
	Coordinateur expert en communication		
	Créateur du contenu et spécialiste médias		
	Graphiste		

Fait à....., le.....

Nom, prénom et fonction du signataire :

Signature et cachet du soumissionnaire



Ministry of Foreign Affairs



Mission d'accompagnement à l'actualisation et la mise en œuvre du plan de communication du projet « Politique jeunesse et participation des jeunes dans les politiques publiques en Tunisie, Fe3il.a »

ANNEXE 4

REFERENCE PERTINENTES DE L'AGENCE

A l'aide du formulaire ci-dessous, indiquez les renseignements demandés pour chaque mission pertinente que votre société/organisme a obtenue par contrat.

Nom du projet:		Pays:
Lieu:		Durée:
Nom du client et adresse :		Nombre
Date début:	Date de fin:	Nombre d'effectif ayant participé au projet (En indiquant les principaux profils) :
Objectifs et périmètres de la mission :		
Description des services effectivement rendus :		

Signature et cachet du soumissionnaire : _____

NB : on peut remplir autant de formulaires que les missions jugées pertinentes par l'agence

Mission d'accompagnement à l'actualisation et la mise en œuvre du plan de communication du projet « Politique jeunesse et participation des jeunes dans les politiques publiques en Tunisie, Fe3il.a »



Ministry of Foreign Affairs



ANNEXE 5

Prestations	Quantité	Prix Unitaire HT TND	Prix Total HT TND
Coordination et expertise en communication	60 h/j		
Création de contenus et relation avec les médias	100 h/j		
Conception graphique	80 h/j		
Total en HT			

Montant HT en toutes lettres :

Fait à....., le.....

Nom, prénom et fonction du signataire :

Signature et cachet du soumissionnaire